L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 AOUT 1878. — 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI 3 AOUT 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Morphy & Son, au No 100 rue Magazin, [illegible].

Farine! Farine! Farine!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

AVIS.

Aucune annonce de nature politique n'est admise à moins qu'elle ne soit payée d'avance.

Les billets de la Banque de France.

Autrefois la mise en circulation de faux billets de la Banque de France était chose fort rare, et à raison de cela même la Banque recevait ces faux billets et les détruisait à ses dépens. Comme il y en avait fort peu, la perte chaque année était fort légère. La Banque assumait la perte pour elle en considération du monopole dont elle jouissait. Mais aujourd'hui cette affaire de billets faux a pris de l'importance en raison de l'extension de cette circulation frauduleuse. Il y a quelque trente ans, la Banque de France n'émettait que des billets de 1000 francs et de 500 francs. Ces billets servaient surtout au grand commerce et aux maisons de banques particulières qui les reconnaissaient aussi vite et aussi bien que les employés de la Banque de France eux-mêmes. Les opérations financières étaient comparativement limitées et les comptes courants ouverts à cette institution étaient peu nombreux. Ces gros billets ne passaient pas dans les mains du peuple. Comme ils représentaient tous de petites sommes, ils étaient examinés avec soin par ceux à qui on les offrait et de cette manière la découverte de la contrefaçon ne se faisait pas longtemps attendre.

Les dénominations ont été changées depuis; la Banque a émis des billets de 100 francs sous l'Empire, émission à laquelle, par parenthèse, M. Thiers s'opposa avec toute l'énergie et la persistance qui le distinguaient. Ces émissions se maintinrent en dépit de ses efforts pour les empêcher ou pour y mettre un terme et après la guerre de 1870, elles sont même descendues beaucoup plus bas. On a vu dans la circulation des billets de 50 francs et même au-dessous. Dès lors la contrefaçon est devenue plus facile et par conséquent plus commune. Si l'on regarde à deux fois avant de recevoir un billet de 1000 francs et de 500, on examine avec moins de soins les billets d'une dénomination inférieure; on les prend en paiement de dettes avec d'autant moins de souci que, s'ils sont contrefaits, on sait aussi qu'ils passeront tout de même parmi les gens qui n'y connaissent rien. On sait aussi qu'ils seront reçus par la Banque et que la perte sera pour elle. Malheureusement, l'expérience a enhardi les contrefacteurs qui se sont multipliés en raison de la confiance et de l'insouciance publique, et il paraît qu'aujourd'hui cette industrie de faux monnayage de papier a pris des proportions redoutables pour la Banque de France qui s'en est effrayée à juste titre.

La Banque donc a pensé pour se protéger au moyen le plus naturel. C'est d'annoncer qu'à l'avenir elle ne payera plus les billets reconnus faux par elle. Cette déclaration, comme on le pense bien, a causé grand émoi. On est habitué en France à la protection universelle du gouvernement; on regarde tout ce qui vient de lui comme devant inspirer confiance et comme devant être accepté les yeux fermés. La Banque de France, il est vrai, n'est pas le gouvernement, mais elle existe sous son autorité, sous son contrôle. Le gouverneur de la Banque de France était nommé par le ministre des finances avec la sanction du chef de l'Etat. Peut-être aujourd'hui ce haut fonctionnaire est-il électif. On a demandé ce changement d'origine, mais nous ignorons s'il a eu lieu. En tout cas, les Français sont encore habitués aux anciennes formes et très naturellement ils regardent toujours la Banque comme faisant partie du gouvernement même. Il y a, en effet, de si fortes attaches entre le gouvernement et la Banque de France, qui est toujours prête à lui faire des avances pécuniaires quand il en a besoin, que le peuple se fera difficilement à l'idée que l'institution financière, dont nous parlons, est indépendante et que ses opérations, vis-à-vis du public, sont uniquement contrôlées par sa direction.

Dans cette disposition d'esprit et sous l'influence de ces habitudes, le peuple a appris avec étonnement une décision qui le laisse désarmé et sans garantie contre l'audace des contrefacteurs et qui l'expose à chaque instant à des pertes d'autant plus nombreuses que la dénomination des billets est plus infime. Qu'on se figure non pas des milliers mais des millions de négociants détaillants, inquiets et tremblants, examinant leurs portefeuilles pour savoir si cette décision de la Banque ne leur en enlève pas une partie et peut-être même le tout. Qu'on se figure la méfiance que cette mesure a dû faire naître dans toutes les transactions où il s'agit d'argent, et aussi les inquiétudes qu'elle a dû causer à ceux qui avaient des billets à payer ou des obligations à éteindre! Nous nous imaginons une véritable panique dont l'effet immédiat a été, pour nous servir d'un mot anglais, une contraction générale dans les rapports habituels des citoyens entre eux. Pour un pays qui n'est pas fait à ces sortes de choses, pour un pays élevé dans le respect des engagements, pour un pays qui a vu les insurgés victorieux du 29 juillet 1830, les insurgés victorieux de février 1848, et les insurgés de la commune, maîtres de Paris en 1871, respecter la Banque de France et ne pas toucher à un sou de ses trésors, la détermination de cette Banque a dû produire une surprise immense.

Et cependant la précaution à laquelle elle a eu recours est chose des plus simples et des plus naturelles. Ne pas accepter les billets faux et ne pas les payer est, sans aucun doute, le meilleur moyen de prévenir le danger et de couper court à la fraude. C'est intéresser en effet tout le monde à dénoncer et à poursuivre les contrefacteurs par l'obligation où chacun se [illegible] d'examiner avec soin les billets à lui présentés et d'en accepter la valeur suivant la dénomination qu'ils portent. Tant pis pour ceux qui se trompent! Ils subiront la conséquence de leur méprise.

Des gens [illegible] de la prudence de la Banque de France [illegible] avantages, disent-ils, par les privilèges qu'elle exerce, ont proposé de mettre ses billets en interdit. Le moyen serait pire, nous ne dirons pas que le mal, car il n'y en a pas, mais pire que la mesure ou la précaution qu'elle a jugée à propos de prendre pour se protéger et du même coup protéger tout le monde. La Banque de France a des succursales dans tous les chefs-lieux de département et même dans les chefs-lieux d'arrondissement, pour peu qu'ils soient populeux, et [illegible] au commerce une gêne extrême, une gêne si grande que le mouvement en serait suspendu à peu près partout. Aussi, nous ne supposons pas que cette idée offerte ait rien de sérieux, et nous ne pouvons y voir qu'un accès de mauvaise humeur sans importance, qui prête bien plus à la plaisanterie qu'aux réflexions sérieuses.

Evidemment ceux qui dénoncent la méticulosité de la Banque de France ignorent comment les choses de crédit se pratiquent dans les pays anglais et dans les pays américains, où tout billet faux est refusé de droit quelle que soit l'origine dont il se pare. Si aux Etats-Unis le trésor fédéral et les banques étaient obligés de recevoir en paiement les billets faux, il y en aurait tellement que l'usage de tout papier de crédit serait totalement annihilé, car on ne voudrait plus en accepter d'aucune espèce. Les banques et le trésor fédéral seraient ruinés sans délai. Comment pourrait-on subir une situation qui les laisserait désarmés contre la fraude. Ils seraient forcés d'accepter tous les billets quand le public aurait la faculté de refuser les leurs. Il n'y aurait pas parité de droits et de devoirs; tout système financier avec de pareilles conditions serait bien vite à bout.

Mais nous ne connaissons cette difficulté de la Banque de France que par les quelques mots d'une dépêche télégraphique nous annonçant que cette institution allait faire un changement dans l'émission de ses billets. Il est possible qu'elle y mette, suivant ses bonnes habitudes, une prudence et un discernement qui concilient à la fois et les sensibilités ombrageuses du public et les exigences de [illegible].

Ils suivent nos exemples.

On [illegible] des précautions que prennent les villes voisines pour prévenir l'invasion de la fièvre jaune, et c'est contre Mobile surtout que ces plaintes, ou plutôt ces dénonciations, sont dirigées avec le plus d'amertume. Mobile arrête les voyageurs qui sont obligés de passer chez elle pour aller plus loin. A cause de cet obstacle, le chemin de fer de Chattanooga est forcé de borner sa course à Biloxi, et le transport de la malle du Nord n'est plus possible par cette voie. C'est vrai, mais on ne peut reprocher à notre voisine des mesures de précaution que nous prendrions nous-mêmes très certainement, si la Nlle-Orléans était le transit de grands trains de wagons, chargés de voyageurs, et venant d'un centre populeux attaqué d'épidémie. Notre Bureau de Santé, pour des considérations de commerce, ne renoncerait pas aux mesures qu'il jugerait propres à nous garantir d'un fléau de l'humanité, et il ferait bien.

Mobile a aussi un bureau de santé et très probablement les habitants de cette ville pensent qu'il vaut le nôtre. Ils croient donc lui devoir la même confiance et la même docilité. Et pourquoi penseraient-ils différemment? Les autorités de Mobile ont lu dans nos journaux que nous combattons l'épidémie par des mesures extraordinaires et par tous les moyens possibles, ce qui leur fait croire que le danger est grand. Ces autorités liront dans nos journaux, si elles les reçoivent, que nous prenons des précautions inouïes; que nous avons suspendu non seulement tous les travaux d'excavation et de fouille mais encore tous les travaux de simple terrassement ou de nivellement ou de grattement pour la pose de rails dans une avenue de notre banlieue où il n'y a pas 20 maisons, bien que cela prive de travail plus de deux cents manœuvres; elles liront dans nos journaux une ordonnance du maire Pilsbury qui enjoint au chef de police d'interdire dans les rues où il y a des malades les grelots du limonadier qui vend des glaces à la crème, la cloche du rémouleur qui aiguise les couteaux et les ciseaux, la cloche du laitier, les cris du marchand de fruits, du marchand de bois, du marchand de charbon et tous autres cris de la halle; elles liront dans nos journaux que nous n'osons pas même nettoyer nos rigoles, pour ne pas en remuer la boue, ce qui pourrait donner lieu à des exhalaisons méphitiques; elles liront que nous versons de l'acide carbolique à profusion dans tous les quartiers; et peut-être ces autorités liront demain dans ces mêmes journaux, qu'il est défendu aux jardiniers qui ont des lopins de terre dans l'intérieur ou sur les confins de la ville de les bêcher ou les piocher parce qu'il pourrait s'en échapper des miasmes délétères; et quand les autorités de Mobile lisent tout cela vous voulez qu'elles ne prennent pas peur, et, qu'imitant les Orientaux, elles remettent leur salut au soin de la Providence?

En vérité, ce n'est pas raisonnable. Ce n'est pas juste non plus. Les autorités de Mobile ont pleinement le droit de conservation, le droit de salut, comme nous, et nous avons mauvaise grâce à nous plaindre. Nous en dirons autant à l'égard des autres localités que nous avons effrayées par nos propres mesures. Chacune d'elles doit dire: Il faut que le danger soit bien grand pour qu'on ait recours à des moyens aussi rigoureux et aussi absolus. Eh bien, c'est un exemple qu'on nous donne et que nous suivrons. Puisque nous n'avons pas ici de bureau de santé pour nous guider et nous instruire, imitons-les.

Il est certain que beaucoup de ces petites localités pourraient se passer de toutes ces précautions, car la fièvre jaune gagne rarement les campagnes, mais si ces campagnes ont la panique et que la panique vienne de nous, nous n'avons pas à les blâmer quand elles prennent les précautions que nous prenons nous-mêmes et Dieu sait que nous en prenons à faire trembler de peur les plus intrépides!

L'établissement populaire de Biloxi, le "Montrose House."

BATON ROUGE ET LA CONVENTION.—Baton Rouge, 1er août; au col. L. W. Patton, président du comité démocrate: Jusqu'à présent, le Bureau de Santé prohibe seulement le débarquement des personnes malades et non acclimatées et de certaines marchandises. Si les gens de la Nouvelle-Orléans frètent un bateau et y couchent la nuit pendant qu'ils seront ici, les craintes des citoyens seront grandement diminuées; autrement, il y aura beaucoup d'anxiété et il pourra en résulter pour nous beaucoup d'embarras, si la fièvre augmente dans notre ville.
LEON JASTREMSKI, maire.

VINS, COGNAC, FRUITS, ETC.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce que MM. Bassetti et Xiques, rue Decatur 69, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Ces messieurs viennent de recevoir par le navire français Ste. Geneviève, dont ils sont les consignataires, une grande quantité de vins de Bordeaux de divers crus et des marques les plus estimées, parmi lesquelles nous mentionnerons celles de Coutenceau, L. P. Baron, Domaine de la Pardo, de Pradillon; du vinaigre de Cesset, du cognac M. Castillon de 1815, fruits assortis et conserves.

LIMONS.—MM. S. Oteri & Bro., 23 et 25 Front street, entre Gravier et Poydras, vendent d'excellents limons au prix très raisonnable de 75 cts. à $1 le cent. On sait que les citrons sont en ce moment très rares et coûtent cher. Les limons que vend la maison Oteri valent les meilleurs citrons et leur sont même supérieurs. Voir l'annonce.

L'établissement populaire de Biloxi, le "Montrose House."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 13 juillet.

VINS, COGNAC.—M. Amédée Couturié, rue Decatur 39, a à vendre en débarquement du navire Ste-Geneviève, de Bordeaux, 100 barriques de vin G. M. L., 80 F. F., 12 St-Sulpice, cognac Pellevoisin et plusieurs caisses liqueur Berrichonne.

Bon logement et excellente pension au "Montrose House," à Biloxi.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 août.—Temps: vent du Sud, temps partiellement couvert et pluies locales. Pas de changement dans la pression atmosphérique.

Température du 2 août 1878.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	82	28
Midi	90	32
3 P. M.	93	34
6 P. M.	89	32

Fièvre jaune.—Il y a eu sept décès causés par la fièvre jaune dans les vingt-quatre heures expirées, hier, à midi.

Le nombre des cas est, jusqu'à ce jour, de 195 et celui des décès de 68.

De nouveaux cas—inclus dans le rapport officiel—ont été constatés aux endroits suivants: au No 114 de la rue Bienville, deux; au No 112 de la rue Bienville, un; au No 24 de la rue Quatrième, un; au No 176 de la rue St-Charles, un; au No 285 de la rue Tchoupitoulas, [illegible]; au No 274 de la rue Brainard, un; au No 68 de la rue Fulton, un; au coin des Girod et Tchoupitoulas, un; à l'hospice de charité, cinq; au No 258 1/2 de la rue Bienville, un; au No 150 de la rue Ste. Marie, un; au No 182 de la rue St. Charles, un; au No 251 de la rue Villeré, un; au No 163 de la rue Robin, un; au No 285 de la rue St. André, un; au No 166 de la rue St. Charles, un; au No 31 de la rue du Basin, côté nord, un; au No 96 de la rue Villeré, côté sud, un; au No 47 de la rue Robin, un; au No 189 de la rue Poydras, un; au No 292 de la rue Poydras, deux; au No 128 de la rue Robin, un; au No 373 de la rue des Magasins, trois; au coin des rues Lafayette et Basin, un; au No 274 de la rue Constance, un; au coin des rues Bienville et Marais, un; au No 53 de la rue Delta, un; au No 212 de la rue du Camp, un; au No 267 de la rue de la Commune, deux.

Paragraphes.—Le colonel Denis, administrateur des finances, et M. Cavanac, ont obtenu la coopération des fabriques et des établissements qui ont des tuyaux par lesquels ils reçoivent de l'eau du fleuve. Le nettoiement des ruisseaux cessera conséquemment d'être si difficile.

—Les commissaires ont reçu l'ordre de veiller à ce que les halles soient lavées journellement, et d'annoncer aux autorités toute infraction de la part des fermiers.

—Nous apprenons avec plaisir qu'une séance spéciale du bureau de police aura lieu aujourd'hui, à l'effet de prendre connaissance des faits qui se rattachent à la honteuse scène de mercredi soir. Les agents qu'on accuse d'y avoir assisté les bras croisés auront à expliquer leur conduite.

—Carrollton est presque un désert.

—Le chemin planchéié de la rue Calliope, depuis la rue Carondelet jusqu'à la gare du chemin de fer de Jackson, a besoin de grandes réparations.

—On n'entend plus parler de chiens empoisonnés.

—Une bouteille d'acide carbolique No. 5 et trois livres de couperose, livrées, ne coûtent que quarante sous. C'est un des meilleurs désinfectants pour les maisons.

—Beaucoup de rues du quatrième district sont horriblement sales.

—Les délégués de la paroisse d'Orléans à l'assemblée de Bâton-Rouge partiront probablement cette après-midi, par le Ouachita Belle, et reviendront par le Frank Pargoud, qui sera dans le port mercredi matin, de bonne heure.

—La musique des fanfares est très nuisible aux personnes atteintes de la fièvre jaune. Il y a lieu des faits à l'appui de cette assertion.

—Ce n'est pas M. J. L. Paul, encanteur, qui a été assailli par le capitaine A. L. White, dans la rue Poydras.

—Le caporal Broadhead a fait transporter, à l'hôpital de charité Geo. T. Hubart, qui était couché sur l'un des bancs de la place Congo et a la fièvre jaune.

—Les employés de la douane ont l'air de s'ennuyer.

—M. Wharton, marshal des Etats-Unis, respire la brise embaumée de l'autre bord du Lac; les fonctionnaires fédéraux qu'il a laissés derrière lui respirent..... ce qu'on respire dans les environs de la douane.

—M. McCaffrey a signalé à l'attention du président du bureau de santé le [illegible] Commercial Hotel, situé à l'angle des rues Peters et Girod.

—Les membres du bureau de santé ont écouté, avec une attention profonde, les observations du Dr Choppin sur l'efficacité de l'acide carbolique comme désinfectant.

—Le nombre de votants inscrits est, jusqu'à présent, d'environ sept mille.

—Un pont de l'angle des rues Melpomène et St-Charles est en mauvais état.

—Un voleur a tenté de s'introduire, dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Randolph, angle des rues Septième et Colisée.

—On nous prie d'appeler l'attention des autorités sur certains terrains non situés derrière le deuxième district: les charretiers y jettent les chiens morts.

—Un confrère de langue anglaise s'est rendu coupable d'une exagération impardonnable en proclamant la disparition presque totale des moustiques. *We don't see it!*

—Vous qui avez connu les parfums de l'Arabie heureuse ou quelque chose d'équivalent, ne vous aventurez pas en longeant certaines des rues de M. Mc Caffrey!

—Combien les saucisses empoisonnées ont-elles coûté à la corporation?

—Le collecteur de la douane se bouche les oreilles quand on lui parle des nominations et destitutions dans la bâtisse fédérale; c'est, dit-il, une affaire de famille, qui ne regarde personne.

—Oh! quelle odeur s'exhalait, hier matin, du marché aux poissons du [illegible]!

—Le nouveau maître de poste de la Nlle-Orléans est assiégé par les solliciteurs de places. Il a confié les fonctions de caissier à M. Dexter Smith, son beau-frère. M. Frederick Parmele remplit les devoirs de l'emploi qu'occupait M. Smith.

—La glace se vend toujours à raison de quarante piastres la tonne.

Un policeman a trouvé, à l'angle des rues Franklin et Robin, un tout petit enfant qu'il a fait transporter à l'hôpital.

—Les joueurs d'orgues sont au nombre de ceux qui devraient ne pas troubler le repos des malades.

—M. Roxano n'est pas d'avis que la communication de M. Lindman s'applique aux réparations qui se font actuellement à notre hôtel de la monnaie; aussi les réparations se continueront-elles.

—Les garde-malades et les familles qui soignent les personnes atteintes de la fièvre jaune s'étant plaintes du bruit des cloches, le maire a donné l'ordre à la police de veiller à ce qu'il cesse. Avis aux marchands de crème à la glace, aux rémouleurs, etc., qui traversent les quartiers infectés.

—M. McCaffrey, administrateur du département des améliorations, a lancé, hier soir, des ordres énergiques au sujet du nettoiement des ruisseaux: la boue de ceux-ci ne devra plus être déposée sur les bords, mais poussée avec l'eau, à l'aide de balais. Ce paragraphe est un *post scriptum*.

—Les machines de la fabrique de MM. Finlay & Thompson fonctionnent, nuit et jour, pour la double rectification de l'acide carbolique.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations.

Alexandre P. Gray à James H. Haste, un quart de l'îlet borné par les rues Eleonor, Camp et Chesnut et la ligne Bloomingdale; 2. Dix terrains bornés par les rues Camp, Magasins et Eleonor et l'Avenue Nashville; 3. 15 terrains, bornés par les rues Camp, Magasins et Arabella et l'Avenue Nashville; 4. L'îlet borné par les rues Live Oak, Magasins, Arabella et Joseph........$1,150

Les mineurs Decaux à James Flynn, Jr, la moitié d'un terrain, faisant face à la rue Johnson........$350

W. Franklin Draughan à J. P. Benton, un terrain avec bâtisses, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Berlin, Perrier, et Pitt........$900

Leopold Hewlett à J. B. Esnard, un terrain avec bâtisses, borné par les rues Lapeyrouse, Prieur, Roman et Onzaga........$900

Descendez le dimanche au "Montrose House," à Biloxi.

JAPON.

Le télégraphe a déjà annoncé l'assassinat à Tokio, le 14 juin, du ministre de l'intérieur, M. Okoubo.

L'Echo du Japon nous apporte sur ce fait les renseignements que voici:

Vers huit heures, le ministre sortit comme à l'ordinaire en voiture de sa résidence Kasoumigaseki, pour se rendre au Daijokan, où devait avoir lieu la remise des insignes de l'Ordre du Soleil-Levant à divers officiers supérieurs de l'armée et de la marine.

Au moment où sa voiture attelée de deux chevaux longeait la rue de Ki-imatchi, un jeune homme se dirigea lentement au-devant d'elle. Il était revêtu d'un costume japonais couleur bleuâtre, tenait dans la main une fleur et marchait en fredonnant une chanson populaire.

Arrivé près de la voiture, il jeta la fleur et, tirant son sabre, en porta un coup à l'un des chevaux qui eut la jambe coupée et s'affaissa, entraînant avec lui la voiture. Au même instant, un coup de revolver était tiré en l'air, et cinq hommes armés chacun d'un sabre, se précipitèrent sur M. Okoubo. Le ministre n'eut pas le temps de s'enfuir; criblé de blessures terribles, dont deux à la tête, une dans le dos et plusieurs aux pieds, il respirait encore lorsque les assassins l'arrachèrent de la voiture et lui portèrent un dernier coup à la gorge. Un des *bettos* qui courait derrière se rendit immédiatement au poste de police le plus proche, et des policemen furent en un clin d'œil sur le théâtre du crime. Mais déjà les assassins l'avaient quitté et s'étaient rendus au ministère de la maison de l'empereur dont ils franchirent la porte en criant: "Nous avons égorgé le ministre de l'intérieur et venons nous livrer." On saisit d'eux et on les conduisit en djinrikcha à la préfecture de police. Pendant le trajet ils restèrent fort tranquilles. On les entendit prononcer en souriant les paroles suivantes: "Nous avions fait à l'avance le sacrifice de notre vie dans l'intérêt du pays. Ce n'est pas seulement M. Okoubo que nous avions l'intention de tuer; nous aurions voulu assassiner tous les hauts fonctionnaires du gouvernement."

On assure que les six coupables ont fait, pendant quelque temps partie de l'Ecole de Kagoshima. Ce sont de tout jeunes gens, de dix-huit à vingt-cinq ans. Un seul est âgé de vingt-neuf ans. L'un d'eux, Itchiro, exerçait la profession d'avocat; il était membre de la Société Tchiokokoutcha, de Kaga. Un autre, Nagatsoura, était resté à Kagoshima jusqu'au moment où éclata l'insurrection, et était alors retourné dans son ken.

Tous ces hommes étaient d'ailleurs connus pour leurs opinions exaltées; aussi, lorsque le préfet du ken de Kaga avait appris leur départ, il s'était empressé de télégraphier à Tokio pour prévenir le gouvernement.

M. Okoubo était l'homme le plus influent dans les conseils du Mikado. Energique, intelligent, tenace, dirigeant en fait la politique intérieure et extérieure de son pays, il avait été l'âme de la répression du dernier soulèvement de Kagoshima et a été la victime des haines qu'il s'était attirées de la part des samouraïs.

ALLEMAGNE.—L'empereur d'Allemagne, depuis nombre d'années, a commué toutes les condamnations à mort qui ont été prononcées par les tribunaux prussiens.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit qu'elle a reçu de nombreuses lettres demandant que la sentence prononcée contre Hœdel soit suivie d'exécution.

Sur divers points du territoire prussien, notamment en Silésie, on adresse au prince impérial des pétitions dans le même sens.

Le journal officieux dit qu'il ne publiera pas les lettres en question, afin de ne pas peser sur les résolutions du prince.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit qu'à la suite des attentats commis sur la personne de l'empereur, on a augmenté notablement le personnel de la police politique de Berlin, à laquelle est attribuée la surveillance des étrangers, des gares, des hôtels, des réunions publiques, des journaux, etc. Ce personnel comprend maintenant deux cents hommes.

Les journaux de Berlin racontent que jeudi dernier on a arrêté dans cette ville un ouvrier doreur, du nom de Kasch, âgé de dix-huit ans, au moment où il collait sur une maison située près du palais du prince impérial une affiche portant ces mots: "Dernier bulletin: Sa Majesté l'empereur est rétablie; l'auteur du troisième attentat peut arriver."

Le *Fremdenblatt* de Vienne croit savoir et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproduit la nouvelle que l'Italie est en train de se créer une nouvelle colonie.

Le consul italien à Aden, qui est en ce moment en Europe, s'occuperait de la formation d'une société destinée à acquérir un territoire à Obok, [illegible] de l'Abyssinie. Le but de cette acquisition serait d'établir des relations commerciales entre l'Italie et l'Afrique centrale.

Descendez le dimanche au "Montrose House," à Biloxi.

LE BUDGET FRANÇAIS.—La commission du budget a tenu une dernière séance générale sur laquelle un journal de [illegible] donne les renseignements que voici:

M. Wilson, rapporteur général, a présenté dans un travail d'ensemble, l'exposé des modifications apportées aux budgets de divers ministères par la commission dans les séances successives qu'elle a tenues depuis la séparation des Chambres, et a fait connaître que ces modifications se traduisent par un excédant assez notable des recettes sur les dépenses. Le budget de 1879, tel qu'il a été présenté par le ministre des finances, contient, par rapport à celui de 1878, 47 millions de dépenses nouvelles et se solde par un faible excédant de recettes d'un million et demi.

La commission, tout en faisant la part des besoins légitimes, a pu opérer des réductions sensibles sans porter la moindre atteinte à l'organisation des services. Dès maintenant on peut assurer que l'excédant qu'elle [illegible] dépassera 20 millions.

Alors on [illegible] question de [illegible] savoir quel emploi on destinerait l'excédant [illegible] à accroître la dotation des grands travaux publics pour une part, et pour l'autre à constituer un fonds d'amortissement de la dette de l'Etat. Suivant M. Germain, les impôts même les plus lourds ne constituent pas une charge trop onéreuse pour le contribuable.

M. Wilson, au contraire, appuyé par M. Gambetta et la très grande majorité de la commission, a soutenu la nécessité de poursuivre l'œuvre de réduction lente, mais continue, du dégrèvement de l'impôt, commencée au budget de 1878, sans modifier le cadre du budget tel que l'a arrêté le gouvernement.

Le 13 juillet, on a mis à [illegible] l'éclairage électrique des salles des pas perdus de la gare Saint-Lazare, à Paris. Les lanternes, contenant les appareils, sont au nombre de sept: quatre pour la grande salle de Versailles et de la Ceinture, et trois pour la [illegible] formé assez élégante. L'essai a parfaitement réussi. L'inventeur a six mois pour expérimenter son procédé.

LANCEMENT DU DANDOLO.

Rome, 11 juillet.

J'arrive de la Spezia.—La fête nationale pour le lancement du Dandolo a été magnifique. Figurez-vous cent cinquante mille spectateurs au moins: toutes les montagnes qui entourent le golfe, pavoisées et couvertes d'une foule immense, arrivée dans la matinée de tous les pays des environs. Deux cents députés et sénateurs entouraient la loge d'où le roi et la reine ont assisté à la fête. Après que la reine Marguerite eut brisé la bouteille symbolique, le Dandolo—une machine immense, une forteresse de fer—a commencé à descendre vers la mer, au milieu des cris d'enthousiasme, des salves d'artillerie, des *vivas* à l'Italie, au roi, à la reine.

Malheureusement, tout d'un coup, le Dandolo s'arrêta. Ce fut un moment d'émotion générale. Cette triste nouvelle: "Le Dandolo s'est brisé en deux tronçons," parcourut les rangs de la foule.

Heureusement, il n'en est rien: le Dandolo est entier.

Bientôt les cuirassés *Roma, Caracciolo, Victor-Emmanuel* s'avancent lentement. Il ne s'agit que de remorquer le bâtiment et dans quelques instants le Dandolo flotte superbement sur les eaux bleuâtres de la Méditerranée. Toute crainte passée, les cris de la foule couvrent le bruit des pièces de canon qui tonnent et lancent à l'Italie tout entière la bonne nouvelle. J'ai vu des marins de tous les pays, anglais, français, américains s'enthousiasmer devant ce monstre qui avait manqué un instant d'être englouti au fond de la mer.

Je les ai entendus affirmer que jusqu'à présent rien de semblable n'est sorti des chantiers d'aucune autre nation maritime.—"Et cependant, disait un Anglais, en secouant tristement la tête, il suffirait du choc d'une torpille pour détruire tant d'efforts et de sacrifices!...."

Le Dandolo coûte 13,000,000 de francs et il n'est pas armé. Ses cuirasses mesurent 55 centimètres d'épaisseur.

Le poids du fer de ce monstre maritime est calculé à 12,000 tonnes; ses machines ont la force de 7,000 chevaux, et il aura une vitesse de 14 nœuds par heure. Tout le monde—et il y avait des ingénieurs et des marins de tous les pays,—a été d'accord pour affirmer que le Dandolo est construit d'une manière parfaite.

Plus tard, la ville de Spezzia a offert aux innombrables visiteurs le spectacle d'une illumination féerique. Tout le golfe [illegible] semblait une mer de feu. Le souvenir de cette journée durera longtemps.

—Le *Moniteur universel* emprunte à la *Gazzetta d'Italia* des détails assez curieux sur l'attitude du plénipotentiaire italien au Congrès, M. le comte Corti:

Le représentant italien, comme compensation à l'annexion de l'île de Chypre aux Anglais, de la Bessarabie et de Batoum aux Russes, et de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, fit une proposition [illegible] au premier abord très modeste, mais qui causa, il faut bien le dire, un étonnement général.—Il déclara que l'Italie accepterait de grand cœur toutes ces annexions, tout ce marchandage de pays et de peuples, ne tenant aucun compte des traités antérieurs et encore moins de la volonté des populations, en y mettant toutefois une seule condition, à savoir: que le Congrès reconnût explicitement et solennellement l'annexion des Etats de l'Eglise à l'Italie, et garantirait par un acte international la possession de Rome contre toute tentative de revendication du souverain pontife actuel et de ses successeurs.

De cette façon, le congrès de Berlin aurait sanctionné la déchéance du Saint-Père et supprimé d'un trait de plume tous ses droits temporels.

Cette idée, qui semblait devoir être le triomphe de la diplomatie italienne, plaisait, d'ailleurs, au prince de Bismarck comme au prince Gortchakoff, qui ne manquèrent pas de l'appuyer; mais ils se heurtèrent contre les représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, lesquels, après avoir pris instruction de leurs gouvernements, déclarèrent qu'ils ne signeraient jamais une pareille convention, ajoutant que si l'Italie s'obstinait, ils abandonneraient plutôt le congrès.

En présence de cette énergique opposition, le prince de Bismarck, qui voulait un accord à tout prix, conseilla au comte Corti de se désister. Celui-ci, après bien des pourparlers et des difficultés, retira finalement sa demande, sans pouvoir retirer l'adhésion qu'il avait donnée déjà à toutes les annexions accomplies.

Le rendez-vous des excursionnistes le dimanche, à Biloxi, "Montrose House."

L'ETAT DE SANTÉ DE LÉON XIII.—Nous lisons dans l'*Italie*:

On a fait courir des bruits fort exagérés sur l'état de santé de Léon XIII. Nous croyons donc qu'on nous saura gré de donner à ce sujet les informations les plus précises.

Le Saint-Père souffre, comme nous l'avons déjà dit, de douleurs intestinales, douleurs qui le font souffrir avec plus de violence [illegible]. Lorsque le Saint Père [illegible]. Malheureusement, l'air du Vatican est nuisible au tempérament du Pape, et [illegible] habituelle s'est aggravée.

Don Giuseppe Pecci, frère de Sa Sainteté, manifesta nettement son opinion à ce sujet aussitôt après le résultat du dernier scrutin du conclave. Il dit au Pape: "Mon cher frère, l'impression principale que me cause votre élection, est que vous vous enfermez vivant dans un tombeau."

—Je monte au Calvaire, répondit Léon XIII.

Le Pape se lève le matin à sept heures, et à sept heures et demie il descend en litière dans les jardins et se rend au pavillon de Pie IV où il dit la messe et déjeune. Ensuite, il se promène pendant quelques heures à l'ombre, entouré de sa famille, et retourne lentement dans ses appartements. Il ne se sert de la litière que pour descendre; l'air frais du matin l'incommode.

L'EGALITÉ RELIGIEUSE EN TURQUIE.—Le traité de Berlin sauvegarde la liberté religieuse en Turquie. Voici ce que stipule l'article 57:

La Sublime-Porte ayant exprimé la volonté de maintenir le principe de la liberté religieuse en y donnant l'extension la plus large, les parties contractantes prennent acte de cette déclaration spontanée.

Dans toutes les parties de l'empire ottoman, la différence de religion ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne l'usage des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, et l'exercice de toutes les professions et industries, dans quelque localité que ce soit. Tous seront admis, sans distinction de religion, à témoigner devant les tribunaux.

L'exercice et la pratique extérieure de tous les cultes seront entièrement libres, et aucune entrave ne pourra être apportée, soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels.

Les ecclésiastiques, les pèlerins et les moines de toutes les nationalités voyageant dans la Turquie d'Europe et d'Asie jouiront des mêmes droits, avantages et privilèges.

L'ILE DE CHYPRE.—Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre prend possession de l'île de Chypre. Après avoir appartenu successivement aux Egyptiens, aux Perses, aux Romains, aux Byzantins et aux Sarrazins, l'île de Chypre fut conquise en peu de jours en 1191, par le roi Richard Cœur-de-Lion, que les vents avaient jeté dans ces parages. Cependant ce même roi vendit cette île aux Templiers, qui la rétrocédèrent en 1193 à l'Angleterre; Richard la donna en fief à Guy de Lusignan.

A l'extinction de la maison de Lusignan, Chypre arriva à un descendant illégitime de cette maison, Hugues III, fils du prince Henri d'Antioche. Ce fut un descendant de Hugo III qui épousa en 1472 la jeune Catherine Cornaro que le Sénat de la République de Venise avait nommée "la fille de la République." Après la mort du dernier des Lusignan, cette République s'empara de Chypre et posséda l'île jusqu'en 1570, où les Turcs en firent la conquête.

—Tenez, Calino; vous ferez réparer le peigne, auquel il manque deux dents.
—Bien, madame!
Et cet excellent Calino s'empresse de porter le peigne.... chez un dentiste.

Bon logement et excellente pension au "Montrose House," à Biloxi.

—L'expédition dirigée par le professeur Nordenskjold a quitté Gothembourg le 7 juillet à bord du vapeur le Vega.

On sait que cette expédition se propose de longer la côte septentrionale de la Sibérie dans la mer Glaciale jusqu'au détroit de Behring, et de là de tourner le continent asiatique pour revenir par le canal de Suez.

—Les Cham du dimanche.
Une voyageuse à un cocher de fiacre:
—Mais marchez donc, cocher! Nous n'arriverons jamais à l'Exposition!
—Nous avons le temps! Ça ne ferme qu'en octobre.

Bulletin météorologique.

Vendredi, 2 août, 3 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	90	Memphis, Tenn	85
Corsicana, Tex	97	Mobile, Ala	89
Cairo, Ill	75	Montgomery, Ala	92
Cincinnati, O	86	Nashville, Tenn	94
Davenport, Iowa	85	New Orleans, La	93
Dubuque, Iowa	86	Omaha, Neb	88
Galveston, Texas	94	Pittsburgh, Pa	82
Indianola	—	Savannah, Géo	97
Keokuk, Iowa	90	Shreveport, La	90
Key West, Fla	86	St Louis, Mo	92
La Crosse, Wi	85	St Paul, Minn	85
Leavenworth, Kas	85	Vicksburg, Miss	90
Louisville, Ky	86	Yankton, D. T.	92

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6.66	Nashville, Tenn	4.02
Cairo, Ill	18.66	New Orleans	9.01
Cincinnati, O	7.08	Omaha, Neb	11.66
Davenport, I	4.66	Pittsburgh, Pa	6.02
Keokuk, Iowa	6.04	Shreveport, La	17.04
La Crosse, Wis	2.66	St Louis, Mo	19.11
Leavenworth, K	14.00	St Paul, Minn	2.07
Louisville, Ky	4.00	Vicksburg, Miss	21.01
Memphis, Tenn	12.00	Yankton	7.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
W. U. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

31—Pierres milliaires sur la route de la santé.—Le rétablissement de la digestion et la reprise de l'activité par le foie, les boyaux et les reins sont les pierres milliaires qui marquent nos progrès sur la route de la santé. Elles deviennent promptement perceptibles quand les invalides font usage des Hostetter's Stomach Bitters. Rien n'absorbe si sûrement et si rapidement le malade au but désiré. Comme aucune fonction du corps ne peut souffrir d'interruption sans nuire à la santé générale du système, de même le système ne peut jamais acquérir une vigueur parfaite, ce qui est synonyme de la santé, [illegible] dans les constipations, des maux de tête, une pauvreté de sang, et ceci de très symptômes [illegible] qui indiquent à la [illegible] la dyspepsie. La disparition de tous les symptômes par le moyen des Bitters montre avec quel radicalisme il combat leur cause.

Le foie est [illegible].—Le foie est l'organe [illegible] du corps humain, et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans ses actions [illegible]. [illegible] que le "Green's August Flower" est une panacée pour les gens affligés de dyspepsie ou de maladie de foie, et tous les nombreux symptômes qui en résultent. [illegible] 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que [illegible].

MÈRES, MÈRES, MÈRES.
Ne manquez pas de vous procurer le sirop calmant de Mrs Winslow's Soothing Syrup pour toutes les maladies [illegible] des enfants. [illegible]

Décédée, hier à l'âge de 29 ans, JOSÉPHINE FERRAND. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Union, entre Craps et Grands-Hommes.
De la part de sa mère et de la Société des Sœurs Unies.

ENTREPOT DE TAPIS.
17........Rue de Chartres........17
Nous venons de recevoir et nous offrons A TRES BAS PRIX 300 rouleaux de nattes.
Blanches, à carreaux rouges, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles, BROCATELLES, GATELINES, TERRIES, &C, &C.
A. BROUSSEAU & SON.
4 juillet—

Grande route de Jackson
AVIS IMPORTANT.
Le train d'excursion du dimanche à McComb City sera suspendu jusqu'à nouvel ordre. Tous les autres trains de cette ligne partiront régulièrement comme de coutume et au retour [illegible].
3 août—2
F. CHANDLER, Agent général des passagers.

Avis spécial.
A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Mandeville les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 6 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.
Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 6 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.
Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.
3 août—

LIMONS.
Aux consommateurs de citrons et de limons.
Les citrons coûtant très cher en ce moment, nous offrons au public des limons de choix, au prix de 75 cts à $1 le cent. Ils sont supérieurs aux citrons.
Venez vite, car notre approvisionnement s'épuise rapidement.
S. OTERI & BRO.
23 et 25 Front street, entre Gravier et Poydras.
3 août—3

On demande
POUR la Baie St-Louis, un CUISINIER sachant faire de la pâtisserie, ainsi qu'une BLANCHISSEUSE. S'adresser par lettres avec la suscription "Désiré," laissées au bureau de l'Abeille.
3 août—1

Demande de compagnon.
UN jeune étranger de 25 ans désire trouver pour compagnon un jeune Français qui lui donnerait des leçons de langue française, et serait en même temps pour lui un compagnon agréable. Ecrire en anglais, à l'adresse de "Max" au bureau de l'Abeille, en donnant l'âge et l'apparence générale.
2 août—1

ASAMBLEA GENERAL.
Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los oficiales y miembros de esta corporacion se reuniran en asamblea general extraordinaria el Lunes proximo 5 del corriente en su local de costumbre para tratar de asuntos de los Reglamentos, y reparaciones a las tumbas. La Asamblea se llamara al orden a las 7 en punto de la tarde.
Por orden del Sor. Presidente.
F. DE P. VILLASANA, Secretario.
3 août—

RENVOI.—La fête de la Société de Bienfaisance de St-Maurice qui devait avoir lieu au Magnolia Grove, Carrollton, le 18 août, est renvoyée à une époque indéfinie, en vue de la fièvre jaune qui sévit, en ce moment, en ville.
Avis, quand au jour et au lieu de la fête, sera publié.
P. V. BELIMPOO, Chairman.
2 août—

10 cts. l'Excursion.
TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cette modique somme payée en s'embarquant sur le bateau-ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après-midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au-dessus de trois et au-dessous de douze ans, moitié prix; enfants au-dessous de trois ans, gratis.
30 juil—1 m.

FIEVRE JAUNE.
COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Indian Cordial, un composé mexicain, purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Crux.
Prix: Une Piastre la bouteille.
Dépôt à la Nlle-Orléans, chez P. L. CUSACHS, Droguiste, 27, rue Royale.
28 juil—1m.

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les taxes de l'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont situées [illegible].
JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

Premier Grand Pique-Nique
PAR INVITATION.
—Donné par le—
R. E. LEE CLUB
AU PARC LOEPER (rue Bienville),
Dimanche, 11 août 1878.
Comité Exécutif.
CHAS DE LA BRETONNE........Président.
GEO. P. P. DAVID........Vice-Président.
DAN. REES........Secrétaire.
CHAS. H. SEVIN........Trésorier.
Comité d'Arrangements.
CHAS. DE LA BRETONNE, Chairman.
JOS. O. DAIGRE, CHAS. H. SEVIN.
Comité d'invitation.
DAN. REES, Chairman.
H. A. BERNARD, BEN. RIVET.
Directeurs.
GEO. P. P. DAVID, Chairman.
ED. D. CAZEAUX, ED. KENNAIR, GEO. GANUCHEAU.
2 août—3t

Bassetti & Xiques
Successeurs de U. MARINONI,
69........DECATUR........69
En débarquement du navire français STE-GENEVIEVE de Bordeaux.

100	b'ques Vin rouge	Coutenceau fils.
100	.. ..	Côtes de Bourg L. P. Baron.
25	.. supérieur,	Domaine de la Pardo.
12	.. ..	Domaine de Pradillon.
10	.. blanc	Sauterne.
50	barils Vinaigre	Cesset J'ne.
200	caisses Cerises à l'Eau-de-Vie, De Lompuy Roche & Co.
200	.. ..	Fines & Nouvelle.
100	Fruits	assortis, Fines & Nouvelle.
20	.. Champignons de Paris.	
20	.. Petits Pois	
10	.. Cèpes à l'huile.	
10	huitièmes Cognac, M. Castillon 1815.	

A vendre par
Bassetti & Xiques, 69 DECATUR.
2 août—6t

Amédée Couturié,
39 - - Rue Decatur - - 39
En débarquement du navire "Ste-Geneviève" de Bordeaux.
100 Barriques Vin Rouge, G. M. L.
80 Barriques Vin Rouge, F. F.
12 do do ST-SULPICE D'IZARD
[illegible] Cognac "PELLEVOISIN"
25 Caisses Liqueur BERRICHONNE.
A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, 39 rue Decatur.
2 août—3t

EDMOND DUBOIS,
36 - - - rue Decatur - - - 36
Autrefois Vieille-Levée.
En débarquement du navire Ste-Geneviève, de Bordeaux:
260 barriques Vin rouge B. P. Clairac.
15 do blanc St-Germain
250 caisses rouge Clairac.
300 do blanc St-Germain
10 barriques Vinaigre français, Cesset.
50 barils do do
25 caisses Poivre à l'eau-de-vie.
60 barriques Vin rouge J. L. Côte de Lormont.
5 quarts et 10 huitièmes pipes Cognac M. Castillon Jne. 1815.
A vendre par EDMOND DUBOIS, 36 rue Decatur, autrefois Vieille-Levée.
2 août—3t.

Avis spécial aux expéditeurs du Tèche.—A partir du 1er Août, les prix pleins du tarif seront demandés pour le transfert du fret entre la Nouvelle-Orléans et le bayou Tèche à tous les points.
LIGNE DE STEAMERS DU TÈCHE.
1 août—1a4

Gran Circo Mejicano de Rea.
Esquina Bourbon y Orleans.
El señor TORIBIO REA tiene el placer de anunciar al público de Nueva Orleans que dará tres grandes representaciones comenzando el JUEVES 1 de Agosto, la primera la dedica a los Italianos y Portugueses, SABADO 3, a los Españoles y el DOMINGO 4, a los Franceses. El Sr. Rea lo ha arreglado de manera que los que asistan a ella presenciarán tres representaciones al mismo tiempo en diferentes funciones. Las representaciones serán del carácter más variado dignas de las personas a quienes se dedica.
Las puertas se abriran a las 7 de la noche. La representacion comenzara a las 8.
Entrada........50 cts. Niños........25 cts.
31 julio—

Rea's Great Mexican Circus,
Corner Bourbon and Orleans.
Mr TORIBIO REA takes pleasure in announcing to the New Orleans public that he will give three grand performances, commencing THURSDAY 1st August, the first of which he dedicates to the Italian and Portuguese, SATURDAY 3d he dedicates to the Spaniards, and SUNDAY 4th to the French. Mr Rea has so arranged, that those who attend will witness three performances going on at the same time in as many different rings. The amusements will be of the most varied character and worthy of the persons to whom they are dedicated.
Doors open at 7 P. M. Performance begins at 8. Admission 50 cts. Children 25 cts.
31 juil—

Grand Cirque Mexicain de Rea.
Coin des rues Orléans et Bourbon.
M. Toribio Rea annonce avec plaisir au public orléanais, qu'il donnera trois représentations commençant JEUDI, 1er août, la première dédiée aux Italiens et aux Portugais, celle du SAMEDI, en l'honneur des Espagnols et celle du DIMANCHE, 4, en l'honneur des Français. M. Rea a arrangé les choses de façon à ce que ceux qui y assisteront verront les trois représentations se poursuivre en même temps et dans d'autant de cercles différents. Les amusements seront du caractère le plus varié et dignes des personnes en l'honneur desquelles ils auront lieu.
Les portes s'ouvriront à 7 heures P. M., les représentations commenceront à 8.
Prix d'entrée....50 Cts. | Enfants......25 Cts.
31 juil—

CHAUSSEZ-VOUS
A
L'Etoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.
12 juil—1m

Bureau de la compagnie des Inspecteurs Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters. Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1878.—Des soumissions cachetées seront reçues par cette compagnie pour la ferme de leur magasin bâtisse, l'ancien "Bonded Warehouse" pendant le terme de deux ans. La bâtisse est située dans une localité centrale, dans le voisinage immédiat de la Douane. Elle occupe tout le carré d'îlet compris entre les rues Peters, Conti, Clay et St-Louis, mesure 300 pieds de façade sur 120 de profondeur; est divisée en six sections séparées par cinq murs, mais communiquant les unes aux autres au moyen de portes en fer doubles. Il y a trois étages d'un bout à l'autre de la bâtisse.
Les conditions du bail seront connues en s'adressant au bureau de la compagnie.
Les soumissions pourront être adressées jusqu'à midi, LUNDI, 12 du mois d'août 1878, jour où elles seront ouvertes.
La compagnie se réserve la faculté de repousser toute offre.
Par ordre du Bureau de Direction.
HY. TREMOULET, Président.
28 juil—DAJ au 12aout

Pour Trésorier d'Etat,
JUST COMES, d'Ascension.
Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge.
17 juil—

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans; 194 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit:
Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa;
Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quel endroit entre ces points.
6 juil—1m
C. C. LEVYS, Secrétaire.

AVIS.
LES personnes qui pourraient devoir à la Succession de Madame Vve MORTIMER BELLEY, ainsi que celles qui auraient des réclamations contre la dite Succession sont priées de se présenter au bureau du soussigné, au No 80 rue du Canal.
ARTHUR OLIVIER, Exécuteur testamentaire datif.
30 juil—30—3,6,9

On demande
UNE FEMME BLANCHE qui parle le français pour faire la cuisine et tout le ménage pour une famille de trois personnes. On exige de bonnes recommandations. S'adresser rue d'Orléans, No. 190.
31 juil—4f

Enfants à garder.
UNE dame créole pouvant offrir les meilleures recommandations [illegible] quelques jeunes [illegible] soignés et quelle [illegible] S'adresser [illegible] 316, entre Tremé et Marais.
31 juil—

SOUTHERN STEAM SAUSAGE MANUFACTORY.
NO. 76 Chartres. NO. 76 Chartres.

AYANT introduit de grandes améliorations dans notre établissement, nous pouvons offrir nos produits au public pour du comptant à un prix bien inférieur à celui des autres maisons de la Nlle-Orléans. Nous garantissons nos saucisses comme pouvant se conserver 6 mois. Les marchands et les consommateurs sont invités à venir examiner notre stock. Nous donnons toute notre attention aux ordres envoyés de la campagne.
3 août—3f
W. TAMME, Agent.

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000 sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS [illegible].
NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS" qui excellent TOUS LES AUTRES, pour la vente des pianos si recherchés de KNABE, HAINES ET FISHER, qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. [illegible]
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, Nos 14 à 22 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,
No. 135, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.
M. WERLEIN a toujours en assortiment au-delà de
200 PIANOS ET ORGUES

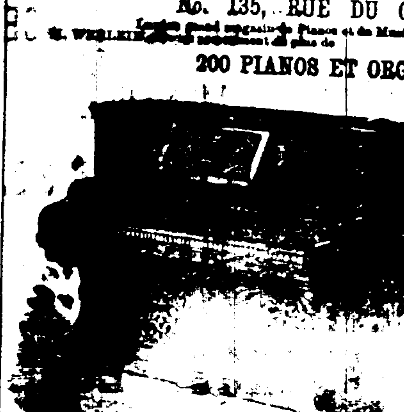

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux.
Aussi les excellents Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés.
Aussi les ORGUES renommées ESSEY & MASON & HAMLIN.
Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.
PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.
☞ Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.
☞ Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.

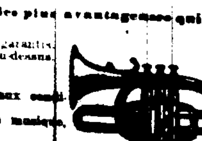

19 mai—

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Psychaud.
17 mai 78—1 an. 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans.

PHARMACIE DUCONGE,
39........RUE DE CHARTRES........39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de:
MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris toute les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willet's Dysentery Remedy.
1er sept.—1 an.

TRANSFERT DE MAGASIN.
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........168
se proposent de transférer leur magasin au No. 160 RUE DU CANAL, vers le 1er septembre, offrent de GRANDS AVANTAGES aux acheteurs de
TAPIS,
TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock.
24 juillet—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 août—CLASSE NO 182
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
26	74	73	57	30	62	9	18	13	32	26	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 2 août 1878—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

AUX DAMES!
Confections taille des meilleurs goûts,
Détaillées aux prix de gros.
Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00; expédiées par la courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons de 10 vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de [illegible] de noir, et la partie supérieure est en liseré blanc. Le buste a de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendent 10 confections en recevront une gratis.
Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à le nouvelle plume et au nouveau ciment de Foster. Adresser toutes les demandes à
G. W. FOSTER & CO.,
173 à 265 E. Madison St. Chicago.
22 juin—

Pierre dans la Vessie

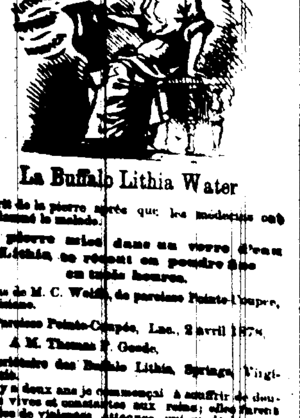

La Buffalo Lithia Water
guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.
La pierre mise dans un verre d'eau Lithia, se réduit en poudre fine en trois heures.
Cas de M. C. Wolff, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.
Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 avril 1878.
A M. Thomas F. Goode,
Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.
Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclarèrent en moyenne deux fois par semaine et me tortureront. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à dix grains, et d'autres fois d'un moindre volume, je rendais aussi une grande quantité de sable.
J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle extrémité que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon état était désespéré. Je me complais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six semaines d'essayer de la "Buffalo Lithia Water." No 2, et je le fis. A peine avais-je commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement et je rendis deux petites pierres. Je mis chaque fois dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elles s'étaient réduites en poudre fine. [illegible] à prendre de la [illegible] même eau. Je n'ai pas eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu ni pierres ni sable.
La douleur aux reins a entièrement disparu; j'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bonheur que je goûte maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.
Agréez, etc. C. WOLFFE.
Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste, en gros et au détail, [illegible] Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.
Nlle-Orléans, Lne, 3 avril 1878.
Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolffe, qui est un de mes voisins estimables [illegible].
26 juillet—3m. J. L. LYONS.

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS
se trouve en vente chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitters.
Propriétaire: Alph. WALL.
31 mars— 96 rue Conti.

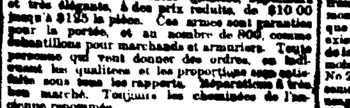

J. SAGET,
196........Chartres........196
VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10.00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée, et au nombre de 800, comme échantillons pour marchands et armuriers. Toute personne qui veut donner des ordres, en indiquant les qualités et les proportions sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les cheminées de l'ancienne renommée.
21 juil—1 m.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 29 rue Dauphine, immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Vacherie! Vacherie!
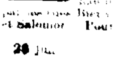
[illegible]
28 juil— No 7 [illegible]